

ALENÇON MAGAZINE



MARS - AVRIL 2024

N° 150

www.alencon.fr

DOSSIER Budget 2024



ACTUALITÉS
APPEL À CANDIDATURES
ESTIV'ART
PAGE 7

DÉVELOPPEMENT
DURABLE
SERVICE À VÉLO
PAGE 13

COLLECTIVITÉ
AMÉNAGEMENT DE LA
PLACE FOCH
PAGE 16



**COURSE
À PIED**

RELAIS

RANDO

Alençon

LA CROIX MÉDAVY

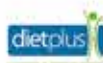
24 MARS 2024

DÉPART 10H30

15,5 KM

Renseignements et inscriptions sur :

www.alenconlacroixmedavy.com





Lors du Conseil municipal, le 12 février 2024, le budget primitif de la Ville a été voté.

Les dotations de l'État pour notre collectivité sont globalement maintenues. De ce fait, avec la situation financière saine de la Ville, nous n'augmenterons pas les taux d'imposition, comme c'est le cas depuis 2014 (après une baisse de 5 %).

Le budget global 2024 s'élève à 43 millions d'€, dont plus de 31 millions consacrés au fonctionnement, avec pour priorité le renforcement des services publics gérés par la Ville au bénéfice des habitants. De plus, nous avons voté près de 12 millions d'€ d'investissement, avec une augmentation par rapport à l'année précédente, afin de maintenir notre volonté d'adapter et valoriser la Ville.

Notre plus gros investissement sera orienté vers la voirie, avec plus de 4 millions d'€ alloués. Cela permettra de renforcer la qualité des rues de la ville et d'améliorer l'ensemble des mobilités.

Par ailleurs, nous maintenons notre soutien aux associations en leur accordant une subvention de 1,9 million d'€ dont 774 174 € dédié au sport en cette année des Jeux olympiques et paralympiques de Paris. Les associations jouent un rôle majeur dans la vie de la cité. Elles sont une réelle richesse en participant activement à l'animation de nos quartiers et en favorisant le lien social.

Les commerces tiennent eux aussi un rôle important en matière d'attractivité. Nous allons ainsi poursuivre nos actions en faveur de leur développement et notamment avec un renforcement de l'offre foncière proposée aux porteurs de projets. Une boutique test va d'ailleurs ouvrir ses portes au mois de juin dans la rue aux Sieurs.

Bien sûr, l'aide concernant l'action sociale est importante pour notre Ville et nous avons dédié un budget total de plus de 2 millions d'€ au secteur des solidarités (CCAS, santé, aides aux familles...).

Vous retrouverez dans le dossier de ce magazine le détail du budget 2024 au service de nos ambitions et projets. Ensemble, nous travaillons à rendre notre Ville toujours plus attractive, dynamique, solidaire, créative, durable et tranquille.

Joaquim PUEYO

Maire d'Alençon

Président de la Communauté Urbaine d'Alençon

Conseiller départemental de l'Orne

Ancien Député de l'Orne

SOMMAIRE

6 | ACTUALITÉS

8 | DOSSIER

Budget 2024

12 | SOLIDARITÉ

13 | DÉVELOPPEMENT DURABLE

14 | COLLECTIVITÉ

17 | COMMERCE

18 | CITOYENNETÉ

20 | SPORT

21 | PATRIMOINE

22 | CULTURE

24 | AGENDA

ARRÊT SUR IMAGES

Jusqu'en juin
Projet Perseigne circus



5 janvier - Célébration des 106 ans de Mme Marie-Louise Bastien



© Marianne Deigné



14 janvier - Cérémonie de vœux aux habitants à la Halle aux toiles



© 2M-Productions



26 janvier - Concert Tendance Live au parc des expositions Anova



Du 27 janvier au 18 février
Fête foraine de la Chandeleur sur le parking du Hertré





9 janvier - Alençon sous la neige

12 janvier - Galette des rois à la résidence Clair Matin



Du 15 au 20 janvier - Rencontres citoyennes et conviviales



● Le retour du Carnaval

Après presque 15 ans d'absence, le carnaval fait son grand retour les 12 et 13 avril prochains dans les rues d'Alençon. Écoles, centres sociaux, médiathèques, Conservatoire à Rayonnement Départemental... sont mobilisés et n'attendent plus que vous pour participer !

Les préparatifs ont débuté dès le mois de février avec des ateliers dans les écoles, les centres sociaux de la ville, les médiathèques : création de masques, instruments de musique à partir d'objets de récup' sur le thème des couleurs, chacune attribuée à un quartier (voir ci-contre).

« Une exposition sur le dernier Carnaval qui s'est tenu en 2008 est programmée dès le 8 mars au centre social de Courteille », précise Thomas Cambon, responsable à la Ville du service Affaires culturelles et Tourisme.

Les réjouissances commenceront dès le vendredi 12 avril avec le rassemblement des écoles par quartier (voir ci-dessous). Elles se poursuivront le lendemain avec un départ du parc des Promenades pour un grand défilé dans les rues du centre-ville vers le parc de la Providence où un début de soirée festive sera proposé aux carnavaliers.

Programme

Le vendredi 12 avril

Écoles du centre-ville et de Villeneuve. Rassemblement à 10 h place de la Magdeleine - Animation fanfare avec La Banda Jojo.

Écoles de Perseigne. Rassemblement place de la Paix à 14 h 15 - Animation fanfare avec la Batucabass et l'orchestre du collège Louise Michel.

Écoles de Courteille. Rassemblement à 14 h 15 square des Pommiers - Animation fanfare avec La Banda Jojo.

Le samedi 13 avril

Rassemblement au parc des Promenades à 14 h 30.

4 cortèges sont prévus :

- Croix Mercier en rouge, accompagné de la fanfare La Banda Jojo
- Perseigne, en jaune, accompagné de la fanfare La Batucabass
- Courteille, en vert avec le groupe carnavalesque de la Guadeloupe BKB972
- Villeneuve, en bleu, accompagné de la fanfare Les Transformateurs acoustiques

Les habitants des autres quartiers sont invités à prendre part au cortège de leur choix ; le violet étant attribué aux habitants du centre-ville.

À 15 h. Départ du parc des Promenades des cortèges de chaque quartier pour une déambulation festive vers le parc de la Providence. Intervention de danses hip hop devant le local de Zone 61 (rue aux Sieurs) au passage de chaque défilé.

16 h 45. Arrivée parc de la Providence

- Animation des fanfares autour du personnage du carnaval
- Concert de Vespa Cougourdon Orchestra (fanfare créée à partir de cucurbitacées)
- DJ set du collectif Origamie



● Inscrire son enfant à l'école est obligatoire

Dès l'âge de 3 ans, votre enfant doit suivre une scolarité en maternelle (sauf en cas d'instruction dans la famille dans les conditions prévues par la loi). Les inscriptions dans les écoles publiques doivent se faire auprès du service Éducation de la Ville d'Alençon.

VOUS ÊTES CONCERNÉ SI :

- votre enfant atteint l'âge de 3 ans avant le 31 décembre 2024,
- vous êtes nouvellement domicilié à Alençon,
- vous changez d'école sur Alençon en raison d'un déménagement,
- votre enfant est jusqu'à présent scolarisé en établissement privé et fera sa première rentrée dans une école publique alençonnaise,
- votre enfant n'a jamais été scolarisé.

ET SI, SOUS RÉSERVE DE L'OBTENTION D'UNE DÉROGATION :

- vous habitez à Alençon mais vous désirez scolariser votre enfant dans une autre école publique que celle de votre secteur (cf carte scolaire),
- vous êtes non domicilié à Alençon mais vous désirez scolariser votre enfant dans un établissement public de la Ville pour la première fois.

Les inscriptions sont possibles dès à présent sur le portail de démarches en ligne de la Ville d'Alençon accessible depuis www.alencon.fr (sauf pour les demandes de dérogation).

En cas de difficulté avec la procédure numérique ou pour toute demande de dérogation, vous pouvez prendre rendez-vous auprès du service Éducation qui vous accueille :

- à l'annexe de la mairie La Rotonde, 6-8 rue des Filles Notre Dame, jusqu'en mai ;
- à la Halle au blé, de juin à septembre.



Service Éducation

serviceeducation@ville-alencon.fr - Tél. 02 33 32 41 00
www.alencon.fr, rubrique Ma Ville au quotidien

● Galerie éphémère : créateurs, candidatez



Créateurs de tous âges, amateurs ou non, quel que soit votre style ou votre pratique artistique, la future galerie éphémère dans le centre-ville d'Alençon (rue aux Sieurs) vous attend. Pour sa 3^e édition, Estiv'art, organisé par la Ville et dont l'objectif est de valoriser les artistes locaux, revient cet été. « *Chacun a un talent dont il faut être fier et qu'il est possible de montrer. Qui veut, peut ! Il n'y a pas de sélection artistique* », prévient

Louise Petit, chargée de mission à la Ville et chargée de son organisation. Les artistes qui souhaitent exposer, sont donc invités, à partir de ce mois de mars, à se faire connaître via un formulaire en ligne à retrouver sur le site www.alencon.fr. La fiche d'inscription sera disponible également en version papier à la Maison de la Vie Associative (MVA) et à l'accueil de l'Hôtel de ville, place Foch.

● Alençon-La Croix Médavy le dimanche 24 mars



Ne dites plus Alençon-Médavy mais Alençon-La Croix Médavy. La célèbre course à pied du printemps repart pour de nouvelles aventures sous un nouveau nom. Après avoir fêté ses 50 ans l'an dernier, l'épreuve sportive a de nouveaux organisateurs qui ont souhaité apporter quelques nouveautés. Désormais, le départ sera donné le

matin à 10 h 30 de la rue de Bretagne (face au parc des expositions Anova). La course pourra aussi s'effectuer en relais et sera ouverte aux marcheurs (départ de la rando à 8 h). « *Nous avons souhaité relancer l'épreuve avec le support de deux clubs, le nôtre, comme porteur de l'événement, et l'A3. Au-delà des changements sportifs, nous propo-*

serons une buvette et un point de restauration à la Croix Médavy mais aussi un repas au parc Anova après la course », explique Gérard Pottier, président de l'ASPTT.

www.alenconlacroixmedavy.com

● Sensibilisation à l'autisme



L'association Autisme Basse-Normandie et l'Adapei de l'Orne organisent un ciné-débat au Planet'Ciné à Alençon début avril avec la diffusion du documentaire *Le Silence des Autres*, réalisé par Tarik Ben Salah et produit par les associations Le Silence des Justes et Tes Vacances. La projection sera suivie d'un échange avec le réalisateur et deux membres du Silence des Justes.

Sont également programmées des actions de formation, d'information à destination de professionnels, d'aidants, de personnes en si-

tuation de handicap ou encore du grand public. Deux expositions seront par ailleurs proposées à Alençon : *Nous sommes tous différents*, du 7 au 15 mars dans la boutique éphémère, "Le 20", située rue aux Sieurs (voir p. 17) et *C'est pas... juste une exposition sur le handicap*, du 5 au 12 avril au parc des Promenades.

<https://autisme-basse-normandie.org>

Tél. 06 52 46 29 52

<https://www.adapei61.fr>

Tél. 02 33 82 58 00

DOSSIER

Budget 2024 : au service de tous les Alençonnais

Voté par le Conseil municipal le lundi 12 février, le budget primitif 2024 s'équilibre à 43 754 985 € : 31 791 000 € en fonctionnement et 11 963 985 € en investissement. Élaboré dans un contexte d'inflation et de croissance économique encore incertaine, ce budget se caractérise par une politique d'investissement soutenue, une maîtrise des dépenses de fonctionnement et un maintien des taux d'imposition.



CE QU'IL FAUT RETENIR DU BUDGET 2024

UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE INCERTAIN

Les prix de l'énergie, qui étaient jusqu'alors le principal moteur de l'inflation, demeurent encore élevés. Mais l'inflation touche désormais de nombreux autres secteurs, dont l'alimentaire. En 2024, l'inflation annuelle devrait ainsi atteindre environ 3 %, selon l'Observatoire Français des Conjonctures Économiques (OFCE), tandis que la croissance de l'économie française ne rebondirait qu'à 1,4 %. À l'instar des autres collectivités territoriales, la Ville d'Alençon a été, et va continuer à être impactée par ce contexte. La maîtrise des dépenses de fonctionnement reste donc une priorité.

UN HAUT NIVEAU D'INVESTISSEMENT

En dépit de ce contexte pour le moins incertain, et grâce à une gestion budgétaire saine, le budget 2024 permettra de poursuivre la trajectoire fixée dans la feuille de route budgétaire 2022-2026. La Ville va dégager les marges de manœuvre nécessaires à la concrétisation opérationnelle des projets de la mandature. Cette année, un budget global de 10,31 M€ sera consacré à des investissements structurants et courants. Le financement de ce programme sera assuré par les ressources propres de la collectivité : autofinancement net (2,64 M€), FCTVA (0,85 M€), subventions (0,27 M€). Le solde sera financé par un emprunt de 6,55 M€.

UNE STABILITÉ DES TAUX D'IMPOSITION

Les dotations de l'État seront globalement maintenues. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) notifiée en 2023 sera reconduite, soit 5 M€. La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), qui constitue la recette de fonctionnement la plus importante du budget de la Ville, atteindra 8 M€, comme en 2023. Au total, les dotations et participations s'élèveront à 15,65 M€, contre 15,68 M€ en 2023. Les recettes fiscales sont quant à elles évaluées à 14,46 M€, dont 8,8 M€ de contributions directes. La situation financière saine de la Ville permet de ne pas augmenter les taux d'imposition des ménages, comme c'est le cas depuis 2014 (après une baisse de 5 %).

COUP D'ŒIL SUR LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

En 2024, la Ville va investir à hauteur de 10,31 M€, soit une augmentation de près de 12 % par rapport à l'an dernier. Avec ce haut niveau d'investissement, l'équipe municipale marque sa volonté de faire évoluer la ville et de répondre aux attentes et besoins de tous les Alençonnais.

PRIORITÉ À LA VOIRIE !



Avec une enveloppe inédite de 4 M€, la voirie sera le plus gros poste d'investissement. Les rues les plus dégradées feront l'objet de travaux et ces chantiers seront l'occasion de prendre en compte les mobilités douces (plan vélo). « La voirie est souvent évoquée par les habitants car, que l'on soit piéton, cycliste ou automobiliste, nous empruntons les rues de la ville quotidiennement » a souligné le maire Joaquim Pueyo, lors du

Débat d'Orientation Budgétaire (DOB). « Dernièrement, il nous a été difficile de mettre en œuvre les travaux que nous souhaitons réaliser. De ce fait, nous avons fait de ce sujet un axe prioritaire pour 2024. »

DES AMÉNAGEMENTS DE PROXIMITÉ



Une enveloppe spécifique sera consacrée à des aménagements de proximité, tels que des jeux pour enfants. Des équipements de fitness en plein air, qui sont de plus en plus sollicités, seront également installés.

UN CŒUR DE VILLE ATTRACTIF

En matière de soutien au commerce de ville, la collectivité va revoir ses dispositifs d'aide aux commerçants lors de leur installation. Des actions plus visibles seront également menées. Après l'ouverture d'une boutique éphémère l'an dernier, ce sont des achats immobiliers qui seront effectués au bénéfice de l'attractivité du cœur de ville. Un exemple récent concerne l'ex-magasin Jacqueline Riu, situé rue aux Sieurs. Le bâtiment, qui bénéficie d'une grande visibilité, hébergera l'Office de tourisme après des travaux d'aménagement.

NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La Ville va construire un terrain de football à 5 au stade Jacques Fould. Le projet sera largement subventionné par la Fédération française de football et l'Agence nationale du Sport. La Ville prévoit également la construction d'un nouveau complexe sportif. « C'est un grand projet qui nous tient à cœur, car nous souhaitons que la pratique sportive soit accessible à tous. Aujourd'hui, il nous manque un équipement qui puisse être utilisé à la fois par les scolaires et différentes associations sportives, et qui soit en mesure d'accueillir de grandes compétitions. », précise le maire.

NATURE EN VILLE

Le dispositif Nature en Ville, sur lequel l'équipe municipale travaille depuis quelque temps déjà, verra ses premières réalisations concrètes en 2024. « Je tiens à remercier les élus et les services de la Ville qui travaillent sur ce dossier, car il s'agit d'un sujet très complexe qui consiste à développer le végétal dans un espace urbain contraint, sans pour autant dégrader les aspects matériels utiles au quotidien. »

Des espaces, qui constituent aujourd'hui des points de chaleur pendant l'été, seront déminéralisés. Un travail sera également mené sur les cours d'écoles. Des études pour un programme de renaturation et végétalisation seront lancées et les travaux pourraient débuter avant la fin de l'année.



À LA FUIE DES VIGNES

L'acquisition de la ferme de Nail par la Ville va permettre de poursuivre le travail engagé sur le "poumon vert" de la ville, zone labellisée Espace Naturel Sensible et Natura 2000. « Nous allons pouvoir développer le volet pédagogique de cet espace naturel qui possède une biodiversité remarquable et de nombreuses espèces, dont certaines sont protégées » a annoncé le maire. « Le site permet de diminuer naturellement l'impact des crues en stockant l'eau et de réduire les effets du réchauffement climatique en restituant l'eau stockée en période de sécheresse. »

Aux côtés des plus fragiles

En 2024, la Ville va reconduire une subvention de 1,30 M€ au centre communal d'action sociale (CCAS) pour le maintien des aides en place sur le secours alimentaire, le logement, la scolarité et les loisirs des enfants, la mobilité et la santé. « Je tiens à souligner le travail des associations caritatives, soutenues par la Ville et le CCAS, qui proposent un soutien et diverses actions pour l'aide alimentaire et les besoins de première nécessité » a précisé le maire, lors du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB). « Cela crée des rencontres, de l'échange et de la solidarité. »

Cette année, la Ville va également accorder au CCAS un fonds de concours de 400 000 € pour un programme de travaux à la résidence Clair Matin.

OÙ VA L'ARGENT ?

Fonctionnement
31 791 000 €

● LES PRINCIPALES DÉPENSES :

Aménagement urbain, voirie, espaces
verts et environnement, développement
durable : **4 971 165€**
Enseignement : **4 916 096 €**
Social (CCAS, santé, famille) : **2 613 538 €**
Sport, jeunesse et culture : **3 325 408 €**
Actions commerciales : **782 495 €**
Sécurité, tranquillité publique, salubrité :
500 211 €
Logement : **111 079 €**
Services généraux : **10 221 382 €**

Les dépenses réelles de fonctionnement
représentent 89 % du budget.

**Équipement &
investissement**
11 963 985 €

● LES PRINCIPALES DÉPENSES :

Autorisations de programme : **1 900 000 €**
dont **600 000 €** pour l'entretien de la voirie et
1 050 000 € pour l'entretien des bâtiments,
Ad'AP (mise en accessibilité) pour **200 000 €,**
50 000 € pour la logistique
Subventions d'équipement : **960 985 €**
Investissements courants et nouveaux
projets : **7 450 000 €**

L'ESSENTIEL DU BUDGET

43 754 985 €

2 PRIORITÉS :

- Renforcement des services offerts
- Maîtrise des charges face à la croissance

3 CARACTÉRISTIQUES :

- Niveau d'investissement maintenu
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement
- Maintien des taux d'imposition

Les subventions

1 942 784 €
aux associations

Sport : **774 174 €**
Politique de la Ville (actions en
faveur des quartiers) : **440 000 €**
Culture : **463 010 €**
Vie associative : **118 800 €**
Scolaires : **48 500 €**
Personnel : **35 000 €**
Aide aux commerces : **30 000 €**
Jumelages : **19 000 €**
Social : **11 300 €**
Développement durable : **3 000 €**

1 302 649 €
au CCAS

À noter

La subvention accordée à l'EPIC-Office
de tourisme sera de 217 300 € et l'aide
à l'installation de nouveaux commerces
s'élèvera à 100 000 €.



BUDGET 2024 :
5 €

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?



ts à la population
ise énergétique et l'inflation

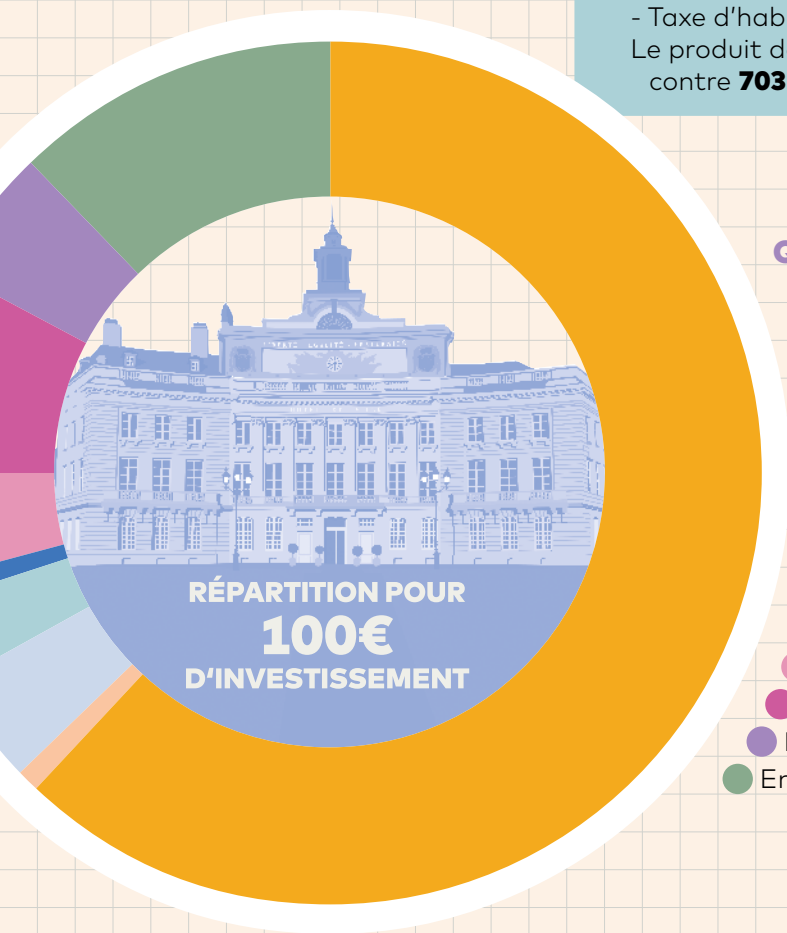
nu
onnement

● IMPÔTS, TAXES, PRODUITS DES SERVICES, DOTATIONS ET PARTICIPATIONS, REDEVANCES, LOYERS...

Les taux d'imposition des ménages n'augmentent pas :

- Foncier bâti : **38,28 %**
- Foncier non bâti : **25,76 %**
- Taxe d'habitation : **10,68 %**

Le produit des impôts directs net par habitant est de **333 €** contre **703 €** pour les communes de même strate.



QUAND LA VILLE DÉPENSE 100 € EN INVESTISSEMENT, OÙ VONT-ILS ?

Répartition par secteur et politique publique

- Aménagement urbain, environnement, voirie espaces verts, développement durable : **62€**
- Enseignement : **1€**
- Social (CCAS) : **4€**
- Sport et jeunesse : **3€**
- Culture : **1€**
- Logement, aides aux commerces : **4€**
- Remboursement de la dette : **8€**
- Divers (pour l'équipement des services, cimetières...) : **5€**
- Entretien bâtiments, mises en accessibilité : **12€**

La dette

Encours de dette
Ville d'Alençon **344 €/hab**
Communes de même strate **995 €/hab**

Épargne nette
Ville d'Alençon **100 €/hab**
Communes de même strate **89 €/hab**

Dépenses de fonctionnement
Ville d'Alençon **1 068 €/hab**
Communes de même strate **1 304 €/hab**

Recettes de fonctionnement
Ville d'Alençon **1 201 €/hab**
Communes de même strate **1 495 €/hab**

La très bonne santé financière de la Ville se traduit par un encours de dette par habitant particulièrement faible : **344 €** contre une moyenne de **995 €** pour les villes de 20 000 à 50 000 habitants.

● Le centre municipal de santé accueille **une sage-femme**

Après 15 années à la maternité du Centre Hospitalier Intercommunal Alençon-Mamers, puis 13 ans à la protection maternelle et infantile, Alexandra Herrouin a rejoint comme sage-femme l'équipe du Centre municipal de santé (CMS) le 15 janvier dernier.

« Son arrivée est une offre complémentaire à la médecine générale proposée au centre (6 cabinets médicaux). Elle permettra de répondre aux besoins des jeunes filles et des femmes alençonnaises en termes de suivi de grossesse, de gynécologie ou de contraception », explique Béatrice Né, coordinatrice du CMS. « L'offre en sage-femme sur Alençon et le département est sous-dotée », confirme Alexandra Herrouin. « Depuis près de 30 ans que je travaille sur le territoire, j'ai souvent remarqué les difficultés des femmes à réaliser leur suivi gynécologique de prévention. Rappelons que les consultations de contraception sont prises en charge à 100 % par l'assurance maladie jusqu'à 26 ans et

peuvent, sur demande, être confidentielles pour les mineures. L'intérêt de l'arrivée d'une sage-femme est donc de pouvoir travailler sur les questions de prévention, notamment auprès des jeunes filles, sur tous les sujets liés à la vie affective et sexuelle. Elle travaillera aussi à la mise en place d'actions collectives en lien avec les autres partenaires du territoire », conclut Béatrice Né. Alexandra Herrouin consulte du lundi au vendredi sur rendez-vous.



Centre municipal de santé d'Alençon
Espace Marie Terrier, 28 rue de Vicques [2^e étage]
Rendez-vous et renseignements : 02 33 80 32 44

Autres services du CMS

- Permanence mensuelle de vaccination effectuée par la fondation de la Miséricorde : prise de rdv au 02 31 46 80 60 ou sur doctolib.fr. Prochaine permanence le lundi 18 mars de 10 h à 12 h et de 13 h 20 à 15 h.
 - Consultations Jeunes Consommateurs (alcool, tabac, cannabis...).
- Rendez-vous anonymes et gratuits au 06 42 38 05 52 ou par mail à cjc.alencon@addictions-france.org

● Animations téléassistance dans les résidences autonomie



Le 7 décembre dernier, une formation/action à la téléassistance a été organisée dans les résidences autonomie Soleil d'Automne et Clair Matin, en partenariat avec le personnel des résidences et le personnel de la société prestataire Vitaris.

« Dans nos structures, les résidents sont munis d'une téléassistance prise en charge par le centre communal d'action sociale (CCAS). Des événements nous ont questionnés sur la procédure à suivre par le prestataire ou le résident, sur leur connaissance de l'outil, la pertinence de l'appel. Plusieurs situations ont retenu notre attention : la prise en charge des chutes, la gestion de l'urgence hors présence de personnel ou l'appel involontaire », explique Viviane Voisin, responsable des rési-

dences autonomie. Plusieurs saynètes impliquant des résidents et du personnel ont ainsi été présentées à l'ensemble des personnes munies d'une téléassistance au sein des deux résidences. « Avec ces animations simples et ludiques, adaptées à un public âgé, nous visons à améliorer la qualité des prises en charge, à rassurer les résidents et les personnels. La participation des résidents permet de mieux travailler sur la formulation du problème, afin que l'opérateur s'adapte mieux encore aux situations », conclut Viviane Voisin. Des mises en situation qui ont permis de nombreux échanges entre les formateurs et les résidents. L'occasion pour chacun de mieux appréhender et gérer les outils.

● À vélo : un service de prêt gratuit et flexible

Accueilli à la Maison de la Vie Associative (MVA) depuis 2015, le service À vélo propose plus de 80 vélos classiques ou électriques en location. Ce service est réservé aux habitants d'Alençon, de Damigny et de Condé-sur-Sarthe, et aux salariés des entreprises qui possèdent leur siège social sur l'une de ces communes. Les vélos classiques sont mis à disposition gratuitement pendant 6 mois. Au-delà, la location peut se prolonger à la semaine, au mois, au trimestre ou à l'année pour un coût modique. Le tarif normal sur une année entière est de 60 €, soit 5 €/mois. Le tarif réduit ne dépasse pas 45 € (demandeurs d'emploi, étudiants, retraités, bénéficiaires des minima sociaux).

DES VÉLOS TOUJOURS ENTRETENUS

Au terme d'une année de contrat, l'emprunteur est invité à ramener son vélo à la MVA pour récupérer une nouvelle monture entièrement révisée. La maintenance des vélos classiques et électriques est assurée par l'Atelier Mob, association d'insertion alençonnaise.

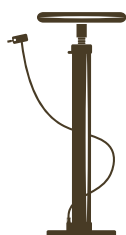
Plus de 60 contrats de location ont été signés en 2023. Si vous souhaitez en bénéficier, vous devrez fournir un justificatif de domicile, une pièce d'identité et un chèque de caution (non encaissé) pour constituer votre dossier.



TESTEZ UN VAE

Dix vélos à assistance électrique (VAE) sont également proposés en location pour la durée d'un mois. Les usagers ont ainsi le temps de se laisser convaincre avant de concrétiser un projet d'acquisition. Le tarif au mois est de 20 € (10 € en tarif réduit) et de 10 € pour une semaine (5 € en tarif réduit).

Maison de la Vie associative
25 rue Demées à Alençon - Tél. 02 33 80 87 60
Ouverture au public : lundi 13 h 30-17 h 30 et du mardi
au vendredi 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h 30



SOYEZ TOUJOURS BIEN ÉQUIPÉS

Obligatoires, recommandés ou facultatifs, mais bien utiles, les équipements du cycliste peuvent se résumer en 4 mots : protection, visibilité, sécurité et confort !

● Équipements obligatoires :

Casque : obligatoire jusqu'à 12 ans

Gilet rétro-réfléchissant certifié :

pour tout cycliste (et son passager) circulant hors agglomération, la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante

Deux feux avec réflecteur ① : avant jaune ou blanc et arrière rouge

Siège enfant homologué ② : jusqu'à 5 ans

Avertisseur sonore ③

Deux freins ④ : avant et arrière

Dispositifs rétro-réfléchissants ⑤ : orange sur les côtés et sur les pédales

● Équipements recommandés :

Casque [normes NF]

Bandes latérales réfléchissantes

Écarteurs de danger

Réflecteurs de lumières

Antivol en U

● Équipements facultatifs :

Gants, porte-bagages, panier, rétroviseur, béquille, garde-boue, pompe, trousse à outils... il existe de nombreux accessoires pour vous faciliter la vie à vélo.



● Stérilisation des chats errants

Une nouvelle campagne débute au printemps

S'ils ont un rôle à jouer dans l'écosystème des villes en limitant les nuisibles, les chats errants en trop grand nombre peuvent générer des désagréments. En quatre ans, un couple de chats a la capacité de générer 20 000 individus. La surpopulation impacte la biodiversité (les chats sont les premiers prédateurs des oiseaux) et accélère la transmission des maladies. Maîtriser leur prolifération est donc un enjeu de tranquillité et de salubrité publiques, mais aussi de dignité animale.

Après une première expérimentation l'année dernière, la Ville d'Alençon lance une nouvelle campagne de stérilisation, en partenariat avec la SPA. Pour prendre en charge davantage de chats, une agente a été spécialement recrutée (15 heures par semaine). Elle interviendra, des premières mises bas en février jusqu'à la fin de l'été, en posant des cages de trappage pour capturer les chats afin de les



confier à un vétérinaire. Après l'opération, les animaux seront gardés en observation dans un local créé à cet effet, puis seront relâchés dans leur milieu initial. Identifiés et stérilisés, ils passeront du statut de chats errants à celui de chats libres. Lorsque suffisamment de chats seront stérilisés, des cabanes fabriquées par l'ÉPIDE d'Alençon

seront installées pour accueillir les chats libres. Les habitants de bonne volonté pourront alors devenir leurs "parents nourriciers".

Le bon réflexe :

Si vous trouvez un animal errant (chat, chien...) sur la voie publique ou que celui-ci vous semble en détresse, suivez la procédure ci-contre.

● Concessions funéraires

Ce qu'il faut savoir



La concession funéraire est un emplacement accordé dans un cimetière pour une durée limitée de 15 ou 30 ans.

L'acte de concession signé avec la commune n'est pas un acte de propriété mais seulement d'usage. Lorsque ce contrat arrive à échéance, le Code Général des Collectivités Territoriales accorde aux familles un délai de deux ans pour renouveler leur contrat. En cas de non-renouvellement, la Ville lance une reprise administrative de concession. Une fois la pierre tombale retirée, les restes exhumés sont alors transférés dans l'ossuaire du cimetière, dans le respect des défunts. Ce principe de gestion concerne périodiquement les quatre cimetières de la ville : Saint-Léonard, Courteille, Notre-Dame et Montsort, où des plaques ont été posées sur les sépultures pour informer les familles. Celles-ci sont appelées à la vigilance et doivent vérifier l'échéance du contrat pour pouvoir renouveler leur concession.

Si vous n'êtes pas en possession de ce contrat (certains ont été établis pour 50 ou 100 ans par des parents qui n'ont pas toujours informé leurs enfants), vous pouvez appeler le service État civil et Cimetières qui saura vous renseigner.

Service État civil et Cimetières

Hôtel de Ville d'Alençon - Rez-de-chaussée

Tél. 02 33 32 40 00

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, fermé le mardi après-midi

Journée continue le jeudi 8 h 30 - 17 h 30

Que faire si je trouve un animal sur la voie publique ?



**Vous trouvez un chat
ou un chien blessé** et malgré
vos recherches, vous ne voyez pas
son propriétaire...



**Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h**



**Appelez l'accueil de
la Tranquillité publique**
au 02 33 80 87 80

OU



**Apportez-le à l'accueil de
la Tranquillité publique**
18 rue de Bretagne à Alençon

→ La Police Municipale apportera l'animal vers
une clinique agréée et une recherche du
propriétaire sera effectuée (lecture de puce,
tatouage...).

→ Si son propriétaire n'est pas retrouvé, l'animal
sera envoyé chez le fourrier pendant 8 jours
(délai légal de réclamation) avant d'être remis
à une association d'adoption ou relâché dans
son milieu naturel (pour les chats uniquement).



**À noter, si le propriétaire de l'animal
est retrouvé, il sera tenu de régler les
éventuels frais de soin de son animal.**

**Pendant les jours et horaires
de fermeture de la mairie**



**Contactez l'astreinte
de la Mairie au 02 33 32 40 00
ou les pompiers (18) dans le cas
où l'animal n'est pas transportable**

PUIS



**Emmenez-le dans une des
cliniques vétérinaires :**

- **Clinique vétérinaire Anovet :**
91 rue d'Alençon - Condé-sur-Sarthe
02 33 26 29 51
- **Clinique vétérinaire Coubertin :**
41 avenue de Quakenbrück - Alençon
02 33 27 60 29
- **Cabinet vétérinaire :**
6 avenue de Koutiala - Alençon
02 33 28 46 68
- **Clinique vétérinaire du Londeau :**
8 Ménil-Haton - Valframbert
02 33 31 01 64
- **Clinique vétérinaire du Moulin à vent :**
5 rue du Moulin à Vent - Condé-sur-Sarthe
02 33 80 28 28



Le dimanche, composez le 06 78 33 76 44
pour savoir quel est le cabinet de garde.



**Les chats libres (non
domestiqués, stérilisés et identifiés),**
ont vocation à rester dans l'espace
urbain. Ainsi, merci de limiter vos
sollicitations les concernant sauf en
cas de détresse ou de désagrément.

● **Place Foch, bientôt plus verte et plus sûre pour les piétons**

À l'automne, le Conseil municipal entérinait le programme d'aménagement de la place Foch. Un préalable avant de lancer l'étude de maîtrise d'œuvre.

Point névralgique de l'hypercentre d'Alençon, la place Foch changera bientôt de visage pour devenir plus attractive. Les grandes lignes du projet s'affirment et la requalification poursuivra trois objectifs.

LE STATIONNEMENT

L'hypothèse d'un parking souterrain a été écartée en raison du surcoût et des difficultés techniques imposées par les vestiges archéologiques en sous-sol. Le stationnement sera donc maintenu en surface et optimisé pour anticiper la ville de demain, avec une aire de covoiturage, des bornes de recharge pour véhicules électriques, et une rotation du stationnement pour faciliter les démarches administratives à l'Hôtel de ville.

LA SÉCURISATION DES PIÉTONS

Le cheminement à travers le parking est très utilisé par les riverains et les visiteurs. Les aménagements apaiseront la circulation des piétons et confortera la place comme point de liaison entre le centre-



ville et les autres quartiers. La rue Alexandre 1^{er} passerait en sens unique pour aménager un espace dédié aux piétons.

LA VÉGÉTALISATION

Très minérale, la place sera végétalisée pour désimpermeabiliser les sols et lutter contre les îlots de chaleur. Les plantations arbustives seront préférées aux arbres de haute tige sur une partie de la

place pour mettre en valeur le château et le patrimoine environnant.

Pour renforcer son attractivité culturelle, la place Foch pourrait accueillir des sculptures acquises par la collectivité. Et pour la sécurité des lieux, la Ville veillera à ce que les aménagements n'encouragent pas des attitudes marginales. Le budget prévisionnel s'élève à 1,57M€, études comprises.

DÉCRYPTAGE



Armand Kaya

Maire-adjoint en charge de l'Aménagement urbain

« Ce projet innovant est totalement dans l'air du temps. Il amènera plus de nature en ville pour prévenir la surchauffe urbaine en été. Il préservera la biodiversité tout en améliorant le bien-être des Alençonnais. La nature sera intégrée en partage avec les piétons et les autres usagers de manière apaisée. Entouré de la mairie, du tribunal et du château, cet espace emblématique reliera le parc des Promenades au centre-ville avec des déambulations plus agréables. Nous souhaitons que les habitants participent activement à la concertation qui s'engagera à la rentrée prochaine. »



● **Soutenir l'attractivité**

Depuis 2019, la Ville d'Alençon est engagée dans le plan national Action cœur de Ville, porté par l'État pour revaloriser les cœurs de ville à travers le commerce, l'habitat, l'aménagement et les équipements. À cette date, une convention-cadre avait fixé les objectifs et arrêté les missions de chaque partenaire du dispositif (Action Logement, Banque des Territoires, ANHA, Établissement foncier de Normandie, CCI et CMA, Orne Habitat et Logissia).

En 2020, un premier avenant avait été signé pour basculer en Opération de revitalisation du territoire (ORT), dispositif national qui permet aux collectivités

de lutter contre la dévitalisation des centres-villes. Entre 2020 et 2023, une trentaine d'actions ont été poursuivies dans le cadre de cet avenant.

Et fin 2023, l'État a prolongé le dispositif jusqu'en 2026 et demandé aux villes et leurs partenaires de s'engager en signant l'avenant 2. Pour accompagner la construction du futur hôpital, qui sera situé entre Alençon et Condé-sur-Sarthe, un nouveau périmètre a été défini, intégrant la rue de Bretagne ainsi que le site actuel afin d'étudier sa reconversion.



● L'Adapei et Autisme Basse-Normandie s'installent au "20"



Impulsée par Action cœur de ville depuis l'automne dernier, la boutique éphémère "Le 20", située rue aux Sieurs, a pour vocation d'accueillir ponctuellement des associations, des commerçants ou des artisans-créateurs qui souhaitent proposer au public leur production ou présenter leurs activités.

Du 8 mars au 21 avril, l'Adapei de l'Orne et Autisme Basse-Normandie prendront possession des murs. Ces associations accompagnent les personnes atteintes d'un handicap mental, notamment l'autisme, mais aussi leur famille et leurs amis. Elles présenteront une exposition (voir p.7) et une sensibilisation au handicap, avec une quinzaine exclusivement dédiée à l'autisme du 2 au 13 avril. La vente d'objets créés dans les ESAT sera également proposée.

● Boutique test : lancez-vous sereinement

Pour favoriser l'implantation de nouvelles enseignes et compléter l'offre commerciale existante, la Ville d'Alençon lance sa première boutique test. Idéalement situé en centre-ville, ce local permettra au porteur de projet sélectionné de tester grandeur nature son idée d'activité commerciale pendant une période de 6 à 12 mois, voire 18 mois si le projet a besoin d'être consolidé avant d'être pérennisé en centre-ville. Grâce à un bail de sous-location, le loyer sera modéré et progressif sur la durée du test. La Ville d'Alençon a également signé une convention avec la CCI qui accompagnera le porteur de projet de manière personnalisée.

La Ville lancera un appel à candidatures au mois de juin prochain. Si vous souhaitez tester une activité in-

novante, de seconde main, de "cross-consommation" ou de concept store, votre dossier sera examiné par la Ville, puis transmis à la CCI qui vous épaulera pour formaliser le projet. Un comité de sélection désignera le projet lauréat. Peut-être le vôtre ?

actioncoeurdeville@ville-alencon.fr
Tél. 02 33 80 87 32



● Shop'in Alençon se relance

L'association de commerçants et d'artisans du centre-ville d'Alençon s'est donnée un nouveau président à l'automne dernier, Max Lottin, qui souhaite mener plusieurs projets de front : restructurer l'association pour ouvrir son périmètre à toute la communauté urbaine, redéployer les plateformes numériques de l'association autour d'un site internet relooké et doté de nouvelles fonctionnalités, développer les partenariats. Cette volonté se traduit déjà via la web-radio Alençon FM : les membres de Shop'in Alençon vont bénéficier d'un spot de publicité et d'une interview pour valoriser leurs activités sur les ondes.

Shop'in Alençon souhaite pour-

suivre les animations de centre-ville avec la même qualité et vous donne rendez-vous pour les fêtes de Pâques (1^{er} avril), pour la fête des mères (autour du 26 mai), la fête des pères (autour du 16 juin)

et la fête de la musique (le 21 juin). Un défilé de mode sera également organisé.

www.shop-in-alencon.fr



● Journée du 8 mars : la place des femmes dans le sport

JOURNÉE INTERNATIONALE
DES DROITS DES FEMMES



- 8 MARS 2024 -

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, évoquer la place des femmes dans le sport s'imposait en 2024 avec la tenue, en France, des Jeux olympiques et paralympiques (JOP).

Après Gisèle Halimi, Andrée Née, Simone Iff, la Ville d'Alençon profitera de cette journée pour donner le nom d'Alice Milliat (1884-1957) au gymnase de la Halle des sports. Son nom ne vous dit peut-être rien. Pourtant cette sportive française accomplie (elle pratiqua la natation, l'aviron, le hockey ou encore le football), a œuvré sans relâche pour la place des femmes dans le sport au 20^e siècle. Cofondatrice de la Fédération des sociétés féminines sportives de France dont elle sera consécutivement trésorière, secrétaire générale puis présidente, elle s'est également battue pour la reconnaissance du sport féminin au niveau international en fondant notamment la Fédération sportive féminine internationale. Malgré l'opposition de Pierre de Coubertin, elle a milité pour que les femmes puissent participer aux Jeux olympiques (JO). Ce dernier concèdera, à partir des JO de Paris 1900 (officiellement nommés Jeux de la II^e olympiade), de laisser participer une poignée de femmes



D.R.

(22 sur plus de 1 500 participants) à quelques épreuves jugées compatibles avec leur féminité et leur "fragilité". Pour la première fois en plus d'un siècle, le Comité international olympique (CIO) a confirmé qu'il y aura cette année, pour

les Jeux de Paris 2024, une parité stricte entre les femmes et les hommes parmi les 10 500 athlètes qui participeront aux compétitions.

Le nom d'Alice Milliat est apparu à l'occasion de la concertation sur la féminisation des espaces et bâtiments publics lancée par la Ville d'Alençon le 8 mars 2022. Elle figure aux côtés de 239 autres femmes, locales ou non, ayant marqué les esprits par leur parcours, leurs engagements ou leurs actions, dont les biographies réalisées par le service Démocratie participative ont fait l'objet d'un recueil disponible en ligne sur le site www.alencon.fr rubrique Publications et dans certains lieux publics notamment les médiathèques.

D'autres espaces et bâtiments feront l'objet de nouvelle dénomination à la faveur de femmes remarquables : illustres, connues ou plus anonymes mais toujours inspirantes.

Le programme du 8 mars

Le matin : dévoilement d'une plaque au gymnase de la Halle des sports (rue Jean-Henri Fabre).

L'après-midi à partir de 14 h 30 au local Zone 61 (rue aux Sieurs) : démonstrations de break-dance, débat, spectacle *Méthode Pat* et inauguration de l'exposition *Un marathon vers la parité*, réalisée par l'association Transtopie.

À noter : l'exposition *Un marathon vers la parité* qui met en lumière des femmes sportives de 1900 à nos jours sera visible ensuite dans 4 médiathèques de la CUA dans le cadre des bibliolympiades 2024, puis à la Maison de la Vie Associative et à Chapêlmêlé dans le cadre du LadyFest.

DÉCRYPTAGE



Patricia Roussé

Conseillère municipale déléguée à la Lutte contre les discriminations, les exclusions et les violences faites aux femmes

« Nous poursuivons notre engagement de féminisation des bâtiments et lieux publics au sein de la Ville d'Alençon. Cette année, sera mise à l'honneur celle qui s'est battue pour la place des femmes dans le sport au siècle dernier et qui est l'origine des premiers Jeux olympiques féminins, Alice Milliat. Son nom sera apposé sur la Halle des sports. Mais nous voulons aussi que le jeune public soit associé et sensibilisé à l'occasion d'échanges et d'animations sur les femmes et le sport. Ce sera tout le sens de l'après-midi du 8 mars à Zone 61. »



● Fonds d'Initiatives Jeunes Vous avez un projet, la Ville vous aide



© 2M-Productions

Créé en 2015, le Fonds d'Initiatives Jeunes (FIJ) permet à la Ville d'Alençon de donner un coup de pouce financier à des jeunes pour mener leurs projets sur le territoire. « *Les candidat(e)s doivent avoir entre 16 et 25 ans. Leur projet doit être réalisable et bénéficier d'une manière ou d'une autre à la ville d'Alençon et à ses habitants* », précise Étienne Lefebvre, coordinateur au service Démocratie participative. « *Toutes les thématiques sont recevables, du développement économique à l'événementiel en passant par la lutte contre les discriminations ou le développement durable. Aucune limite n'est posée à la créativité.* »

Le Fonds d'Initiatives Jeunes bénéficie chaque année d'un budget global de 20 000 €. Chaque candidat peut recevoir au maximum 3 000 €, une somme qui ne doit pas être supérieure à 90 % du coût global du projet. L'an dernier, sur l'ensemble des dossiers examinés, 50 % ont reçu une aide. Le jury présidé par Coline Gallerand, conseillère déléguée en charge de la jeunesse, se réunit trois fois par an (mars, juin et novembre). La campagne 2024 a commencé. Pour mettre en valeur le

dispositif, des vidéos de deux lauréats 2024, Valentin Quiclet dit Oxeramik (création d'une entreprise de poterie) et Titouan Lefrou avec ses affiches sur les monuments alençonnais (création d'une micro entreprise), circulent sur les réseaux sociaux et au cinéma. Ils ont osé concrétiser leur idée, ils ont été aidés, pourquoi pas vous ?

En pratique

Pour déposer une candidature, contactez le service Démocratie participative (voir coordonnées en bas de page) en fournissant les éléments nécessaires au traitement du dossier : nom, âge, coordonnées et un résumé du projet sous n'importe quel format (texte, visuel, audio, vidéo,...). Les candidat(e)s seront ensuite recontacté(e)s et, si les conditions sont remplies, un rendez-vous sera proposé pour constituer le dossier en vue de la préparation du jury.

● Libération d'Alençon Apportez vos témoignages, souvenirs, documents

Des membres de votre famille, des amis, des connaissances ou vous-même avez des documents, des souvenirs sur la libération d'Alençon le 12 août 1944 ? Vous vous rappelez d'histoires particulières que l'on vous a racontées, sur le rôle de personnes dans la résistance ? Les membres du Conseil des Sages de la Ville aimeraient vous rencontrer. Dans le cadre du 80^e anniversaire de la libération d'Alençon, ils ont été missionnés par la Ville pour recueillir des témoignages d'habitants et documents (photos, écrits, audio, vidéos, etc.). « *L'objectif est de créer une exposition entre le 6 juin et le 12 août, date de la libération de la ville par la 2^e Division Blindée du général Leclerc, qui donnerait à voir la richesse du fonds recueilli* », explique Étienne Lefebvre, coordinateur au service Démocratie participative. « *Les recherches du Conseil des Sages s'orienteront aussi vers les archives municipales et départementales, mais les témoignages d'habitants donneront encore plus de relief à cet événement* ».

Service Démocratie participative
Tél. 02 50 90 42 05
democratie.participative@alencon.fr



© Archives municipales - Dominique Forget

● Les clubs de Nationale au top à mi-saison



La saison sportive a bien commencé pour les clubs engagés en Nationale. À mi-parcours, le bilan les place en position favorable avec des résultats en nette amélioration. Ce qui promet, pour les joueurs mais aussi pour le public fidèle, de belles et prometteuses fins de parcours.

● **En basket :** pour leur nouvelle saison en Nationale 1, le plus haut niveau national amateur, les joueuses de l'USBD Alençon 61, sont en tête de



leur poule à la mi-saison avec un seul match perdu. Sauf accident, les joueuses devraient disputer les play-off.

● **En football :** pour la phase aller, l'US Alençon se situe, en haut de tableau avec des résultats encourageants et le meilleur classement depuis plusieurs saisons. Les matchs retours ont commencé pour une saison qui est encore longue.



● **Le badminton** enregistre lui aussi de bons résultats avec ses deux équipes à l'issue de leurs deux montées respectives la saison dernière. L'équipe de Nationale 2 est 3^e de son championnat et celle de Nationale 3, venue de Régionale est actuellement 5^e de sa poule.

● Du changement dans les équipements

Gymnases, stades et autres équipements qui accueillent des compétitions ont fait l'objet d'un bilan de leur signalétique. Ancienne ou dépassée, ne respectant pas toujours les bonnes couleurs ou les bons logos, parfois absente, celle-ci sera revue afin de bien illustrer et renforcer le partenariat entre la Ville et les clubs occupant ces installations.

À Courteille, le terrain multisports (football, handball) situé rue de Vicques va bénéficier, après concertation avec un groupe d'utilisateurs, d'une nouvelle clôture de filets périphériques et d'un filet de toit. Les travaux ont été engagés fin février pour une durée de 15 jours.

Le stade de Courteille sera quant à lui équipé de nouveaux vestiaires qui s'ajouteront aux vestiaires existants. Pour cela, le club de l'AS Courteille (200 licenciés) a été associé à la réflexion sur la future construction (un bâtiment indépendant de 150 m² avec accès direct au terrain principal, - voir photo ci-contre) dont la livraison est attendue pour septembre 2024. Il sera équipé de panneaux solaires et géré en auto-consommation. Un travail pour l'homologation du terrain a également été engagé, démarche indispensable si le club venait à monter de division.



● Les multiples visages du patrimoine français en photos

La Ville d'Alençon, qui vient d'obtenir le label "Ville et Métiers d'art", va présenter du 13 mars au 22 mai, au parc Simone Veil, de très belles photographies illustrant les multiples visages du patrimoine français. Cette exposition a été conçue par "France. Patrimoines & Territoires d'exception", une association qui fédère des réseaux nationaux tels que les Plus Beaux Villages de France, les Sites et Cités remarquables de France, les Petites Cités de Caractère de France, Ville et Métiers d'art, etc.

La Ville d'Alençon a sélectionné des photos qui mettront notamment l'accent sur l'artisanat d'art et les savoir-faire français d'exception : le cristal de Baccarat, la dentelle de Calais-Caudry, les émaux de Longwy, la tapisserie d'Aubusson, etc. Des clichés sur le savoir-faire de la dentelle au point d'Alençon, qui fut un élément déterminant dans l'attribution du label "Ville et Métiers d'art", compléteront l'exposition. Les 23 photos seront à découvrir en accès libre aux heures d'ouverture du parc Simone Veil.



● Les Journées européennes des métiers d'art

Une nouvelle fois, le musée des Beaux-arts et de la Dentelle participera à l'opération en proposant, du mardi 2 au samedi 6 avril, des démonstrations de dentellières tous les jours de 14 h 30 à 16 h 30 (sans surcoût au billet d'entrée). Le dimanche 7 avril, le musée ouvrira gratuitement ses portes de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h. Une visite guidée de l'exposition temporaire *Tordre la lumière. Sculptures d'Isabelle Senly* sera proposée à 14 h 30. À partir de 16 h, la plasticienne Marjolaine Salvador-Morel présentera la façon dont elle intègre le savoir-faire de la dentelle au point d'Alençon dans ses œuvres.



Programme détaillé et informations pratiques sur <https://museedentelle.cu-alencon.fr>

● Les architectes qui ont façonné Alençon : **Albert Mézen**

Nous poursuivons notre série sur les architectes alençonnais qui ont façonné le paysage urbain de la ville avec Albert Mézen (1868-1947).

Ancien élève de l'École Nationale et Spéciale des Beaux-arts

(ex-Beaux-arts de Paris), il a conçu plusieurs bâtiments emblématiques de la ville, dont les Bains-Douches de Courteille inaugurés en 1934. En 2011, le bâtiment de style art-déco a été réhabilité pour accueillir un espace d'art contemporain qui a conservé le nom de "Bains-Douches".

Albert Mézen a également conçu l'Hôtel des Postes, situé place du Palais. Après deux ans de travaux, l'immeuble a été inauguré en 1911 par Joseph Caillaux, le chef du gouvernement. La cérémonie s'est déroulée en grande pompe :



cinq préfets, dix parlementaires, deux généraux, un peloton de gendarmes à cheval, dix fanfares, un arc de triomphe et un banquet de 1 200 personnes suivi d'un grand feu d'artifice.

Il est aussi l'architecte de plusieurs riches bâtiments et hôtels particuliers de l'actuel cours Clemenceau, dont certains existent encore aujourd'hui. À l'angle des rues aux Sieurs et de la Cave aux Boeufs, l'immeuble qui abritera dans les prochains mois l'Office de tourisme de la CUA, est également une de ses créations. Albert Mézen eut un fils, Marcel, qui fut lui aussi architecte et qui mourut en déportation. Un établissement scolaire et une rue de la ville portent son nom.



● Un printemps en musique



BATLIK AU PRINTEMPS DE LA CHANSON

Pour la première fois cette année, la Ville d'Alençon sera partenaire du Printemps de la Chanson proposé par le Département de l'Orne. À cette occasion, un concert de Batlik aura lieu le **mardi 19 mars**, à 20 h 30, à l'auditorium. Depuis 20 ans, l'auteur-compositeur-interprète réputé pour ses chansons engagées n'a jamais fait de concession à l'industrie musicale, au point de créer son propre label et son studio à Aubervilliers. Son 13^e album, sobrement intitulé *Numéro 13*, est annoncé comme son dernier. Il sera accompagné sur scène par trois musiciens.

Tarif plein 10 €, tarif réduit 5 €
 Billetterie en ligne sur www.alencon.fr, vente sur place avant le concert, ou réservation au 02 33 32 41 02



© Florent Renault

DEUX CONCERTS À LA MÉDIATHÈQUE AVELINE

Le **samedi 16 mars**, à 16 h, la musique résonnera dans le hall de la médiathèque Aveline à l'occasion d'un concert "Musique ? Ça me dit !" (entrée libre). Au menu : le groupe Pretty Much. Les cinq musiciens (trois guitaristes, un bassiste, une batteuse), dont certains sont professeurs au Conservatoire à Rayonnement Départemental, proposeront des reprises de groupes et chanteurs pop-rock tels que les Beatles, les Foo Fighters, Johnny Cash, etc.

En partenariat avec La Luciole, la médiathèque accueillera également un showcase de El Ayacha le **jeudi 11 avril**, à 17 h (entrée libre). Avant son concert à La Luciole programmé à 19 h, le Caennais fera découvrir sa musique oscillant entre post-punk et rock indé. Une discussion avec le public est prévue à l'issue du showcase.

Gratuit
<https://mediatheques.cu-alencon.fr>
 Tél. 02 33 82 46 00



© istock - cookeima

OPUS 61 : DEUX NOUVEAUX RENDEZ-VOUS

Démarrée en janvier dernier, la saison Opus 61 du Conservatoire à Rayonnement Départemental de la CUA a pour fil conducteur les pays du nord de l'Europe. Deux nouveaux rendez-vous seront proposés dans les prochaines semaines. Le **vendredi 15 mars**, le concert *Evening land* mettra en avant des chansons et morceaux traditionnels scandinaves revisités et mêlés à des sonorités et harmonies modernes. Le **vendredi 12 avril**, *Les Trésors d'Uppsala* proposera un voyage musical dédié à l'une des plus importantes collections musicales baroques. Conservée à la bibliothèque du royaume de Suède, située à Uppsala, cette collection recèle de nombreux chefs d'œuvre, notamment du 17^e siècle.

À 20 h 30, à l'auditorium
 Plein tarif 10 €, tarif réduit 5 €
 Billetterie en ligne sur www.cu-alencon-conservatoire.mapado.com ou sur place avant le concert
www.cu-alencon.fr rubrique Sortir, bouger
 Tél. 02 33 32 41 72

SOIRÉE DUBADUB EXPERIENCE À LA LUCIOLE

Les soirées électro *Les Extras-Lulus* de La Luciole se poursuivront le **samedi 16 mars** avec un événement : une soirée Dubadub Experience concoctée par Stand High Patrol. Le collectif va s'approprier la grande salle et créer des conditions de danse idéales en mettant l'accent sur trois points essentiels : un soundsystem qui sera installé dans la fosse, une programmation de haut niveau (Joe Yorke et Roots Atao en invités) et des projections d'images géantes à couper le souffle. Un must pour tous les amateurs de soirées soundsystem et une grande première pour La Luciole !



www.laluciole.org

● Un espace Édition Jeunesse Accessible à la médiathèque Aveline



La médiathèque Aveline va mettre en place un rayon Édition Jeunesse Accessible (EJA) au sein de l'espace Jeunesse. Proposé par l'agence Normandie Livre & Lecture et l'association Signes de Sens, avec le soutien de la Drac Normandie, ce dispositif s'adressera à tout le monde, mais principalement aux enfants de 3 à 12 ans ayant des difficultés de lecture. La médiathèque mettra à leur disposition des livres adaptés aux troubles Dys (troubles spécifiques du langage et des apprentissages), des livres en gros caractères, des livres en braille, des livres lus, etc.

L'espace EJA sera officiellement lancé le **samedi 23 mars** avec un programme d'animations spécifique. À 11 h, une séance Fa si la conter (histoires dès 3 ans) aura pour thème la différence (sur réservation).

À 16 h, la médiathèque projettera le film documentaire *Ma DYSférence*, qui donne la parole aux enfants, aux familles, et aux professionnels de santé de la région dieppoise qui sont confrontés aux troubles Dys (sur réservation). La projection sera suivie d'un échange avec un professionnel.

<https://mediatheques.cu-alencon.fr>
Tél. 02 33 82 46 00

● Les peintures de Jihye Jung aux Bains-Douches

Du **14 mars** au **7 avril**, les Bains-Douches vont accueillir la toute première exposition de la jeune Coréenne Jihye Jung. Fraîchement diplômée de l'École supérieure d'art et de design TALM-Le Mans, l'artiste très prometteuse crée des tableaux à partir de sujets banals et peu spectaculaires (bidets, lavabos, cheminées, etc.), auxquels elle confère une réelle étrangeté et une vraie poésie. Cette exposition sera organisée en partenariat avec TALM-Le Mans, où la jeune artiste poursuit actuellement son travail en résidence.

À noter aussi que l'exposition de Mick Peter, organisée par les Bains-Douches et la Ville d'Alençon en octobre 2023 à la Halle au blé, va faire l'objet d'un catalogue publié par l'éditeur écossais Good Press. L'ouvrage bilingue sera disponible dès le mois d'avril aux Bains-Douches.

Du mercredi au dimanche, de 14 h à 18 h
Vernissage le jeudi 14 mars à 18 h 30
<https://bainsdouches.net>



© Jihye Jung, H2O, 2023

● Un karaoké artistique avec la Scène nationale 61



@Judith Florent-Lapara

Pour la première fois, la Scène nationale 61 va organiser un karaoké hors de ses murs au bar le Black Bear situé 31 rue du Pont-Neuf. La séance se déroulera le **jeudi 28 mars** à partir de 20 h. Les artistes de cabaret Anouck Hilbey et Axel Nadeau, qui avait obtenu un beau succès avec leur spectacle *Les femmes ça fait PD ?* présenté en 2022 au théâtre d'Alençon, seront de la partie. Ils chanteront et contribueront à créer une ambiance pleine de gaité et d'entrain. À vos micros !

www.scenenationale61.com

● De Tchaïkovski à Mercury !

Le Lac des cygnes

La célèbre œuvre de Tchaïkovski est de retour à Alençon. Les 45 danseurs de l'International Festival Ballet et 35 musiciens du Festival Orchestra reviennent pour une nouvelle présentation de ce conte de fées romantique.
Vendredi 15 mars à 20 h

The World of Queen

The World Of Queen partage depuis des années l'héritage mythique de Freddie Mercury aux 4 coins de l'Europe. Des musiciens de talent, une mise en scène impressionnante faite d'effets spéciaux et pyrotech-



niques... 2 h dans l'atmosphère des plus grands shows du groupe Queen, avec la participation exceptionnelle de la soprano Claire Lairy.
Jeudi 4 avril 2024 à 20 h 30

Anova - 171 rue de Bretagne
Tél. 02 85 29 40 00
contact-anova@ville-alencon.fr
www.anova-alenconexpo.com

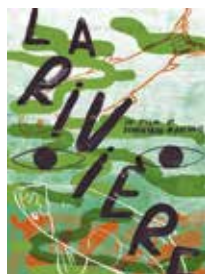
● À l'affiche

Du 3 au 12 mars, l'association Ciné Cité proposera au Planet' Ciné :

20 000 espèces d'abeilles d'Estibaliz Urresola Solaguren (Espagne, 2023)
- Ours d'Argent pour la prestation de Sofia Otero au festival de Berlin 2023. Ce film s'inscrit dans le cadre du partenariat avec l'option Cinéma du lycée Marguerite de Navarre.

Jeudi 7 à 20 h 30, dimanche 10 à 18 h 15 et mardi 12 à 14 h et 20 h 30

Tarifs : 6,50 € pour les adhérents - Adhésion annuelle : 12 €
Programme complet disponible sur facebook.com/CineCite61 et
www.planetcine.fr - cinecite61@gmail.com



La rivière de Dominique Marchais (France, 2023)
- Prix Jean Vigo 2023.

Lundi 11 à 20 h 30
La projection sera suivie d'une

intervention de Camille Lotteau, monteur et conseiller artistique du réalisateur Dominique Marchais.

● Salon des vins

Organisée par l'association Vins&Plus, la prochaine édition alençonnaise du Salon des vins se tiendra les 5 et 6 avril prochains à la Halle au blé.

Une 20^{ème} de vignerons et vigneronnes de toutes les régions de France dont la Normandie, seront présents pour faire déguster leurs vins et partager leur passion. L'entrée est libre mais ceux qui désirent profiter pleinement des expériences œnologiques devront s'acquitter d'un verre à dégustation (4€). Plusieurs espaces seront installés, le visiteur pourra s'arrêter au coin grignotes (huîtres, fromages, ...), au coin librairie (ouvrages de la librairie le Passage), ou encore au coin enfants (jeux).

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération



Halle au blé
Vendredi 5 avril de 18 h à 21 h
Samedi 6 avril de 10 h à 18 h 30
Entrée libre
vinsetplus.asso@gmail.com

● 24 heures pour l'emploi et la formation

Pour la 5^{ème} année consécutive, le salon 24 Heures pour l'Emploi et la Formation se tiendra à la Halle aux toiles, le mercredi 10 avril. Une 30^{ème} d'entreprises, collectivités et centres de formation du bassin seront présents. Plusieurs 100^{èmes} de postes seront à pourvoir (CDI, CDD, intérim, stage, alternance...). De nombreux secteurs et métiers y seront représentés. Les candidats auront l'opportunité de rencontrer en face-à-face les recruteurs afin d'échanger sur leurs motivations.

L'inscription coupe-file est vivement conseillée. Les candidats inscrits auront ainsi une invitation avec un QR code contenant leur CV dématérialisé, permettant aux exposants de scanner directement leurs informations.



Halle aux toiles
Mercredi 10 avril de 10 h à 17 h, sans interruption
Informations et inscription coupe-file sur 24h-emploi-formation.com

● Les formations du FabLab

« Apprendre, créer, partager... », le FabLab d'Alençon vous accueille avec cette devise au premier étage de la Halle au blé et sur le site de l'IUT. Grâce à ses équipements numériques (découpe et gravure laser, imprimante 3D, brodeuse, presse à floquer, thermo-formeuse, etc.), des formations de plus en plus nombreuses et variées sont programmées pour le 2nd semestre allant de la prise en main des équipements à l'apprentissage des logiciels de modélisation en 2D et 3D. En complément, des ateliers animés par des adhérents permettront de réaliser un sous-verre en marqueterie, une bourse en cuir, une boîte à cadeaux avec des calendriers recyclés, une carte pop-up, etc.

Renseignements et inscriptions sur le site du Fab Lab d'Alençon
<https://fablab.alencon.fr>
Tél. 02 33 80 87 09

Retrouvez en temps réel tous les événements et les conditions d'accès sur les sites internet de la Ville et de la CUA : www.alencon.fr, www.cu-alencon.fr et sur les pages Facebook de la Ville et de la CUA.

Annuaire

Mairie

Hôtel de Ville
02 33 32 40 00
www.alencon.fr

Déchets Ménagers

N° vert : 0 800 50 89 81

Voirie, propreté des rues

N° vert : 0 800 610 610

Centre Communal d'Action Sociale

02 33 32 41 11

Maison des Initiatives Citoyennes à Perseigne

02 33 32 41 67

Maison des Initiatives Citoyennes à Courteille

02 33 80 49 00

Maison de la Vie Associative

02 33 80 87 60

Espace France services à Perseigne

02 33 29 70 06

Espace France services à Courteille

02 33 80 87 47

Police municipale

02 33 82 67 23

Espace Internet

02 33 32 40 33

Centre Municipal de Santé

02 33 80 32 44

Santé

Gardes infirmiers

(sous réserve de modification)

MARS

Dimanche 10 mars

RAUX Karine
St Paterne
06 80 20 70 90

Dimanche 17 mars

TREHARD ASSIER Catherine
Alençon – 06 33 28 61 78

Dimanche 24 mars

VAUBAILLON Emmanuel
Damigny – 02 33 31 82 91

Dimanche 31 mars

BERTHELOT Floriane
Alençon – 06 86 93 90 67

AVRIL

Lundi 1^{er} avril

CHAMPION Sylvie
St Germain du Corbéis
02 33 26 61 71

Dimanche 7 avril

CHAUDEMANCHE Emmanuelle
Damigny – 02 33 31 78 85

Dimanche 14 avril

CLOUET BONDIE Pauline
Champfleur
02 33 27 72 12

Dimanche 21 avril

CORBEL Mélanie
Alençon – 06 76 23 00 64

Dimanche 28 avril

COUDRAY Malika
Hesloup – 02 33 32 20 49

MAI

Mercredi 1^{er} mai

DASSE Sylvie
Damigny – 02 33 31 78 85

Dimanche 5 mai

DENIN Ana
Alençon – 02 33 26 96 37

Pharmaciens

Composer le 32 37
(0,34 € l'appel)
pour connaître
la pharmacie de garde

Médecins

Composer le 116 117
pour joindre un médecin
généraliste de garde
en Normandie (soir,
week-end et jours fériés)



Inscription sur les listes électorales

Vous avez emménagé à Alençon ? Pensez à vous inscrire sur les listes électorales, auprès du service État-civil ou via le portail de services en ligne accessible depuis le site www.alencon.fr. Si vous avez changé d'adresse en restant sur Alençon, vous devez également effectuer ces démarches afin d'être inscrit dans le bureau de vote qui correspond à votre nouveau domicile. À noter : l'inscription est automatique pour les jeunes l'année de leur majorité, à condition d'avoir effectué les démarches de recensement citoyen et de ne pas avoir déménagé.

Renseignements au
02 33 32 40 00



Hôtel de Ville - Place Foch - CS 50362 - 61014 Alençon Cedex - www.alencon.fr
 Directeur de la publication : Joaquim Pueyo, Maire d'Alençon, Président de la Communauté Urbaine
 Rédactrices en chef : Soazig Joubert, Céline Courtin
 Ont collaboré à l'élaboration de ce numéro : Alban Désile, Aprim, Lucie Bobet, Stéphanie Cantin, Marianne Deligné, Marie Gelé, Sara Kemari, Flavie Peck
 Crédits photographiques : service Communication, Olivier Héron / David Commenchal, sauf mention contraire
 Réalisation : Service Communication, Ville d'Alençon / Mise en page : Didier Birée
 Impression : magazine gratuit imprimé à 18 000 exemplaires par L'Artésienne. Papier et encres écologiques

LES PRÉOCCUPATIONS DES HABITANTS GUIDENT NOS ACTIONS

Le budget voté pour 2024 fait écho aux besoins exprimés des habitants.

Ainsi, 4 millions d'euros vont permettre de revoir et d'aménager les voies les plus abîmées, prenant en compte les mobilités douces.

Parallèlement au travail mené sur la Fui des Vignes, le projet "Nature en ville" va permettre de renaturaliser des surfaces qui, aujourd'hui, ne sont pas en adéquation avec l'évolution climatique.

Aussi, une boutique test et le déménagement de l'Office du tourisme auront pour objectif de donner un nouvel élan à l'attractivité.

Les besoins et les avis des habitants d'Alençon ont toujours eu une place importante dans l'établissement de nos projets et leurs mises en place.

La création du Conseil des Jeunes offre un regard nouveau, qui vient compléter celui du Conseil des Sages et des 6 Conseils de Quartier.

De même, les concertations publiques pour les projets qui nécessitent de recueillir les avis des riverains permettent à l'ensemble des acteurs d'être proactifs, de comprendre les contraintes et de s'approprier les évolutions que nous proposons.

En janvier, nous avons innové avec les rencontres citoyennes et conviviales. Ce sont six dates qui nous ont permis d'échanger avec vous, d'entendre vos remarques constructives et de recueillir vos avis. Nous avons pu répondre à vos interrogations concernant des sujets du quotidien, des services faits ou des projets que nous avons engagés.

Nous avons apprécié ces moments privilégiés que nous renouvellerons.

**Les élus du groupe
Ensemble Alençon 2020**

ZONE 30 À ALENÇON, L'ANARCHIE PERDURE

Lors de l'annonce de l'instauration de la zone 30 sur la quasi-totalité de la ville par le maire, sans débat ni travail en commission préalable, nous avons exprimé certes notre soutien sur le principe mais avant tout nos réserves sur la méthode. En effet, nous avons mis en garde la municipalité sur les nécessaires aménagements à mettre en œuvre pour la réussite de ce changement.

Plusieurs mois après cette mise en place, force est de constater que l'anarchie domine et que les automobilistes, notamment ceux qui n'habitent pas notre agglomération, sont perdus avec des régimes de priorités confus, incompréhensibles d'un carrefour à l'autre et parfois absurdes. Si certaines priorités à droite ont été instaurées, des « cédez le passage » et des carrefours à stop demeurent sans raison objective. Par ailleurs, peu d'aménagements ont été réalisés afin d'inciter chacun à réduire sa vitesse. Aussi il est fort probable, même si nous n'avons pu obtenir les résultats des différentes mesures de vitesse faites, malgré nos demandes polies, que les vitesses moyennes aient peu baissées.

Il en va pourtant de la sécurité de tous les usagers et notamment des plus exposés aux accidents comme les piétons et les cyclistes. Une réflexion approfondie aurait dû accompagner cette mesure avec toutes les parties-prenantes pour établir un programme d'aménagements à court, moyen et long terme, permettant dans le temps une véritable prise de conscience du risque routier et donc une vraie réduction de la vitesse. Ce travail, nous le ferons en accordant plus de place aux mobilités douces afin que chaque usager trouve sa place et soit en sécurité.

**Alençon Autrement
Sophie Douvry
Guillaume Hofmanski
Philippe Drillon
Patricia Boisnard**

• Les articles signés n'engagent que leurs auteurs et aucunement la rédaction d'Alençon Magazine.

ALENÇON...EN EUROPE

Pour la troisième fois nous intitulos la tribune de notre groupe : Alençon en Europe. Ce n'est ni un hasard, ni une répétition.

Nous portons avec conviction la priorité européenne comme un élément clé de la stabilité démocratique des pays membres, pour la sauvegarde du mode de vie européen et pour une Europe plus forte dans le monde.

Nous soutenons les nécessaires évolutions de la politique européenne pour la rendre plus accessible et utile aux citoyens, et pour un nouvel élan dont Alençon et la CUA bénéficieront aussi grâce aux fonds européens.

C'est pourquoi Les élections européennes organisées en France le 9 juin prochain vont être décisives. Nul doute qu'elles vont également projeter les futures échéances françaises.

Notre premier devoir est de voter ! L'abstention est devenu le principal risque pour notre futur démocratique, et il est encore plus présent lorsqu'il s'agit d'élire pour 5 ans les 81 futurs députés européens français.

Si nos députés européens sont souvent peu connus des citoyens, ce qui est regrettable, leur rôle n'en est pas moins déterminant, quand les crises successives, agricoles, environnementales, sociales, la guerre en Ukraine... dépendent pour l'essentiel des décisions unanimes des 27 états membres.

Alors oui, Alençon en Europe est un programme sérieux, notre message est clair : Nous devons être au rendez-vous européen pour Alençon, dont le futur dépend aussi de l'Europe !

Alençon, l'union fait notre force
Marie Béatrice LEVAUX
Ludovic ASSIER
Lucienne FORVEILLE

**À NOS SOUHAITS !
 ET SI EN 2024 « ON » FAISAIT
 CE QUI EST PRÉVU**

C'est la période, notre groupe va donc formuler des vœux pour Alençon et la CUA. Nous souhaitons que le Plan Climat Air et Energie Territorial* avance et qu'il réponde aux enjeux essentiels pour la Transition Ecologique. Nous attendons les réalisations du plan vélo pourtant budgété et dont on ne voit guère les réalisations. Nous demandons un bilan du Plan Alimentaire Territorial** dont la synthèse des travaux d'atelier n'a toujours pas été communiquée. Nous réclamons l'audit sur les ressources humaines qui n'a fait l'objet d'aucune communication publique.

Il faut des avancées notoires sur les conditions de rémunération, de travail des salariés et sur un recrutement à la hauteur des ambitions affichées. Nous réclamons que la ligne entre Caen et Tours si importantes pour les voyageurs du territoire soit préservée. Nous espérons enfin que la Démocratie participative re-devienne un axe fondamental de la vie politique de notre ville. Les citoyen(ne)s doivent être plus impliqués dans l'élaboration des projets en siégeant dans des structures visibles et vivantes.

Nous formulons volontairement des vœux raisonnables. Ces quelques projets ont été programmés depuis bien longtemps par la Majorité. Mais ils n'ont pas encore de réalisation complète, et/ou sont inconnus des habitant(e)s.

Et c'est bien là que le bât blesse. Il ne suffit pas d'exprimer des vœux pour l'avenir quand le taux de réalisation des investissements des exercices précédents est inférieur à 50 %. Il faut la volonté et la cohérence politique d'assurer le suivi de ce qui est déjà voté. C'est le sens des interventions de notre groupe, capable de se réjouir quand des actions concrètes voient le jour, mais qui ne lâchera rien sur des enjeux dûment recensés insuffisamment pris en compte.

Belle année 2024 à toutes et à tous !

*Plan Climat Air et Energie Territorial, outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique "air, énergie, climat" sur leur territoire.

**Projet Alimentaire Territorial, ces projets collectifs ont pour objectifs de relocaliser l'agriculture et favoriser une alimentation durable et de qualité accessible (circuits courts de proximité) notamment dans la restauration collective.

Marie-Noëlle VONTHRON
Pascal MESNIL
une gauche unie, écologique et solidaire

ALENÇON FAIT SON

CARNAVAL

SAMEDI
13 AVRIL
2024

À VOS
DÉGUISEMENTS !

DÉFILÉ EN COULEURS
ET EN MUSIQUE, CONCERT,
RESTAURATION,
DJ SET...

DÉFILÉ
DES ÉCOLES
LE 12 AVRIL

TOUS PUBLICS

14H30 : RDV PARC DES PROMENADES POUR LE DÉFILÉ
ARRIVÉE PARC DE LA PROVIDENCE



Retrouvez le
programme sur
alencon.fr



Courteille
Centre social



CENTRE SOCIOCULTUREL
Paul Gauguin



Ville
d'Alençon